

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS 2013-086
À 2013-109**

Délibération : **12.2013.075**

Transmis en préfecture le :

6 décembre 2013

Séance du : **5 décembre 2013**

Compte-rendu affiché le **11 décembre 2013**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **26 novembre 2013**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, Maryse JOBERT-FIORE, Michel MONNET, Yves GAVault, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Guillaume COUALLIER, Etienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

Membres absents excusés à la séance :

Denis LAFAURE, François VURPAS, Bernadette VIVES, Marie-Pierre MOREL

Pouvoirs :

Denis LAFAURE à Yves DELAGOUTTE, François VURPAS à Roland CRIMIER, Bernadette VIVES à Fabienne TIRTIAUX, Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO

Membres absents à la séance :

Yves MOLINA

RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-086	Maîtrise d'œuvre du futur poste de police municipale (36 rue Pierre Fourel)	Décision de lancement d'une procédure adaptée restreinte (sur esquisse) pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du futur poste de police municipale (36 rue Pierre Fourel).
2013-087	Marché 13/22 Travaux du cimetière : affermissement de la tranche conditionnelle	Le marché n°13/22 relatif aux travaux du cimetière a été attribué en juillet 2013 à l'entreprise REGIL TP. Ce marché comportait une tranche ferme dont les travaux ont débuté le 19 août 2013 et une tranche conditionnelle. Afin de limiter les désagréments dus aux travaux pendant la période de la Toussaint, il convient de lancer les travaux de la tranche conditionnelle et pour cela d'affermir au préalable cette dernière pour un montant de 28 000 € HT.
2013-088	Marché n° 13/11 Transformation d'un terrain de football sur le complexe de Beauregard Agrément d'un sous-traitant et prolongation de délai	Le marché relatif à la transformation d'un terrain de football sur le complexe de Beauregard a été attribué par délibération du 28 mai 2013 à l'entreprise GREEN STYLE pour un montant HT, options 1, 2 et 6 incluses, de 481 199,72 euros. La pose d'éclairage va être effectuée par un sous-traitant dûment agréé, la SARL CAVALLERA pour un montant hors taxes de 19 480 euros. De plus, les délais du dit marché sont prolongés de 15 jours pour cause d'intempéries et travaux supplémentaires relatifs à l'avenant n°1 (changement des drains collecteurs).
2013-089	Marché n° 10/34 Reconstruction d'un orgue pour l'église paroissiale : agrément d'un sous-traitant	Le marché de reconstruction de l'orgue de Saint-Genis-Laval a été attribué aux ateliers QUOIRIN pour un montant total de 299 581,95 euros HT. Afin d'installer l'orgue dans l'église, la mise en place d'un échafaudage est nécessaire et a été confiée à l'entreprise MAITRISE INGENIERIE RÉALISATION ECHAFAUDAGE (sous-traitant) pour un montant de 5 710 euros HT.
2013-090	Marché 13/15 Remplacement d'une aire de jeux sur le secteur des Barolles	Le marché 13/15 relatif à la transformation d'une aire de jeux sur le secteur des Barolles a été attribué à la société HUSSON INTERNATIONAL pour un montant de 24 882 € HT. La période estivale et le défaut d'approvisionnement d'une partie du matériel imposent une prolongation des délais de 3 mois, soit jusqu'au 15 octobre 2013.
2013-091	Opérations Sport Été 2013	Par délibération n° 07.2013.057, le Conseil Municipal du 02 juillet 2013 autorisait Monsieur le Maire ou son représentant à prendre la décision nécessaire au versement de la participation de la Ville aux différentes associations sportives porteuses de l'action opération sports été 2013. Il convient donc de verser aux diverses associations concernées les subventions correspondant à la rémunération des intervenants, selon le diplôme permettant d'enseigner et d'encadrer leur discipline sportive, pour l'animation des activités en juillet et /ou août ainsi que la prise en compte des goûters pour les accueils de loisirs pour un montant total de 6 100 €.
2013-092	Marché 12/33/04 Réhabilitation des gymnases Mouton Lot 4 Agrément d'un sous-traitant	Par délibération 12.2012.080 du 20 décembre 2012, le marché de travaux pour le réaménagement des gymnases Mouton, et plus particulièrement le lot 4 "couverture, étanchéité - zinguerie" a été attribué à l'entreprise ASTEN pour un montant négocié de 57 391,33 euros HT. Cette entreprise a fait une demande d'agrément d'un sous-traitant, l'entreprise SEB BAT, pour la pose des bacs de couverture, la pose d'isolant et d'étanchéité bi-couche sur la toiture du gymnase pour un montant de 5 210 euros HT, représentant 9.08 % du marché initial.

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-093	Marché n° 11/05 Entretien des ascenseurs Avenant n° 1	Le marché 11/05 d'entretien des ascenseurs a été confié à la société OTIS par décision 2011-019 du 8 mars 2011 pour un montant annuel de 6 052 euros HT. Le nouvel ascenseur desservant le deuxième étage doit être intégré à ce marché, sa période de garantie constructeur étant terminée; le montant de cet ajout est de 666.17 euros HT pour la période du 1 ^{er} septembre 2013 au 31 mars 2014 inclus.
2013-094	Renouvellement de la mise à disposition de la Petite Maison des Champs	La décision a pour objet de renouveler pour un an la mise à disposition de la Petite Maison des Champs à l'attention des associations suivantes pour leurs pratiques d'activités artistiques.
2013-095	Animations Ville Vie Vacances Été 2013	Par délibération n° 03.2013.019, le Conseil Municipal du 29 mars 2013 autorisait Monsieur le Maire ou son représentant à verser aux associations le montant des subventions allouées par la Ville dans le cadre de la mise en œuvre des projets Animations Ville Vie Vacances 2013. Il est donc décidé de verser la subvention de 3 400 euros au Centre Social et Culturel des Barolles pour l'organisation d'un séjour sportif du 22 au 28 juillet et de sorties et activités du 10 au 31 juillet 2013.
2013-096	Acte de suppression de la régie de recettes de la restauration scolaire	Considérant que l'encaissement des dernières participations relatives à l'année scolaire écoulée est désormais terminé, il convient de clôturer la régie de recettes de la restauration scolaire qui n'a plus lieu d'être au regard de la DSP contractualisée avec SODEXO.
2013-097	Acte de suppression de la régie de recettes des gens du voyage	Considérant que la ville de Saint-Genis-Laval a participé à une opération de relogement des gens du voyage sédentarisés et que par conséquent elle ne percevra plus de loyers et charges de la part des occupants de l'aire de stationnement, il est décidé la suppression de la régie de recettes auprès de la Police Municipale de la ville de Saint-Genis-Laval pour l'encaissement des loyers et charges dus par les occupants de l'aire de stationnement pour les gens du voyage.
2013-098	Marché n° 13/22 Travaux du cimetière avenant n° 1 et prorogation	En raison de la dégradation accentuée de certaines allées du cimetière après les pluies importantes de fin de printemps rendant certaines zones difficilement praticables au regard de l'accessibilité, des travaux supplémentaires au marché initial sont nécessaires et leur réalisation nécessite une prolongation du délai d'exécution initial de deux mois soit jusqu'au 13 décembre 2013.
2013-099	Marché 12/33 Réhabilitation des gymnases Mouton Lot 2 et 9 : avenant 1 Lot 11 : avenant n° 2	Le marché 12/33 relatif à la réhabilitation des gymnases Mouton a été attribué aux entreprises retenues (13 lots) par délibération 12.2012.080 du 20 décembre 2012. Les opérations de désamiantage obligatoires, la pose d'inserts pour les poteaux de volley et de gymnastique, le traitement de fissures murales existantes ont engendré des travaux supplémentaires sur le lot 2 terrassement - maçonnerie pour un montant de 35 073,00 euros HT; la mise en peinture du pignon Est pour un montant de 2 362,50 euros HT sur le lot 9 (peintures) permettra d'harmoniser le rendu de la réhabilitation des gymnases et enfin, la reprise de la fumisterie des radiants gaz pour un montant de 5 912,66 euros HT prolongera leur utilisation.

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-100	Marché 12/33 Réhabilitation des gymnases Mouton Lot 2 Terrassement - maçonnerie - Agrément d'un sous-traitant	Par délibération 12.2012.080 du 20 décembre 2012, le marché de travaux relatif à la réhabilitation des gymnases Mouton, et plus particulièrement le lot 2 « Terrassements - Gros Œuvre » a été attribué à l'entreprise BAZIN SAS, pour un montant de 246 098,06 € HT. Cette entreprise a fait une demande d'agrément d'un sous-traitant pour des travaux de maçonnerie à l'entreprise EL. KARATAY pour un montant de 8 200 euros HT. La Ville agréé le sous-traitant en paiement direct.
2013-101	Décision de déclarer sans suite la consultation relative à la maîtrise d'œuvre du futur poste de police municipale	Faute d'une concurrence suffisante, il est décidé de rendre sans suite la consultation relative à la maîtrise d'œuvre du futur poste de police municipale et de relancer une nouvelle consultation par le biais d'une procédure adaptée restreinte.
2013-102	Constitution de partie civile pour le vol à la médiathèque le 6 novembre 2012	Décision de se constituer partie civile pour les faits de vol commis le 6 novembre 2012 à la médiathèque de Saint-Genis-Laval pour la défense des intérêts de la commune devant le Tribunal correctionnel de Lyon.
2013-103	Marché n° 13/31 Fabrication et pose de la signalétique extérieure du quartier des Barolles	La Ville souhaitant implanter une nouvelle signalétique directionnelle extérieure sur le quartier des Barolles permettant ainsi une meilleure orientation, une consultation a été lancée en ce sens. Deux candidats ont répondu et à l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir comme attributaire du marché pour un montant de 39 995,70 euros HT, la société MSM SIGNALÉTIC.
2013-104	Marché n° 13/33 Exécution terrassement, soutènement, clôture et autres pour espaces verts	Le marché relatif à l'exécution de terrassement, de soutènement, de clôture et autres pour les Espaces Verts étant terminé, une nouvelle consultation a été lancée en ce sens. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise ISS ESPACES VERTS comme attributaire du nouveau marché.
2013-105	Marché n° 13/32 Abattage, dessouchage, élagage d'arbres	Le marché relatif à l'abattage, dessouchage et élagage d'arbres étant arrivé à son terme, une nouvelle consultation en ce sens a été lancée. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société ISS ESPACES VERTS comme attributaire de ce nouveau marché.
2013-106	Marché n° 13/35 Installation et réparation de système d'arrosage automatique	L'accord-cadre relatif à l'installation et la réparation de système d'arrosage automatique est arrivé à son terme en juin 2013. Aussi une nouvelle consultation sur le même objet a été lancée. Quatre candidats ont répondu et à l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise ISS ESPACES VERTS comme attributaire de ce nouveau marché.
2013-107	Enlèvement et mise en fourrière des véhicules : déclaration de la procédure infructueuse	L'accord-cadre AC/23 relatif à l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules arrivant à son terme le 31 décembre 2013, une consultation sur le même objet a été lancée avec une date limite de remise des offres fixée au 6 novembre 2013. Aucune offre n'a été déposée pour cette nouvelle consultation. Aussi il convient de déclarer cette procédure infructueuse.
2013-108	Marché n° 13/26 Étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement intérieur de « la Mouche » salle de spectacle avenant n° 1 de prolongation	Par décision en date du 8 août 2013, le marché relatif à l'étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement intérieur de La Mouche a été attribué à la société CULTURE PARTAGÉE. Or il convient de prolonger le délai d'exécution de ce marché d'un mois, soit jusqu'au 31 décembre 2013.

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-109	Marché n° 13/27 Réalisation d'un diagnostic et proposition d'organisation de la Médiathèque Avenant n° 1 de prolongation	Par décision en date du 8 août 2013, le marché relatif à la réalisation d'un diagnostic organisationnel et proposition d'organisation de la Médiathèque a été attribué à la société PUBLIC DG. Or il convient de prolonger le délai d'exécution de ce marché jusqu'au 30 mars 2014, par le biais d'un avenant de prolongation afin de prendre en compte les disponibilités de planning de la Ville, sans que cela n'impacte le montant du marché initial.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL PREND ACTE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,